

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES – MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CHÂTEAUVIEUX
N° 15 - 2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 23 avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le mercredi 15 avril conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Étaient présents à la séance : AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRES Gilles, *Adjoint au Maire*, PACALET Nadine, BOYER Christian, DE PIETRO Michel, TEMPIER Nathalie, PHILIPPE Mélissa, NOUVEL Florent, ANTOINE Agnès, GRIMBERT Sylvain, MASSE Julien, *Conseillers Municipaux*.

Étaient absentes et excusées : Régine GONCALVES qui a donné pouvoir à Agnès ANTOINE.
Fanny GIRAUD qui a donné pouvoir à Nathalie TEMPIER.

Quorum : 8

Michel TEXIER a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués de la Commune au CNAS.

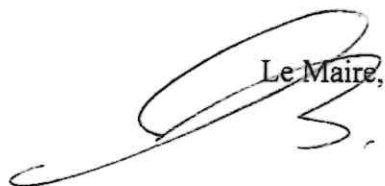
Monsieur le Maire rappelle que la collectivité est adhérente depuis 2007 au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués locaux du CNAS au sein de la collectivité ; un délégué représentant des élus et un délégué représentant des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Désigne** Christine CORNAND, déléguée représentant des élus ;
Lydie VITALE, déléguée représentant les agents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,


Jean-Baptiste AILLAUD



Le secrétaire de séance,



Michel TEXIER